

OMNI n°6



OMNI, revue internationale de numismatique

ISSN-2104-8363

N°6 – Avril 2013 (version numérique)

Articles validés par un comité scientifique international

Editions OMNI (France)

www.omni.wikimoneda.com

Contact (France) : editionOMNI@gmail.com

Contacto (España) : editorialesOMNI@gmail.com

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.

LA SÉRIE PÉRI-ARMORICAINE « À LA CAVALIÈRE ARMÉE ET À LA LYRE » : NOUVEAUX APPORTS

Louis-Pol Delestrée

Chercheur indépendant en numismatique, ancien membre associé de l'U.M.R. 5846 du C.N.R.S.

Directeur de publication des Cahiers numismatiques de la S.É.N.A.

Résumé : Les statères gaulois en or « à la cavalière armée et à la lyre » sont typologiquement bien connus et répertoriés. Cependant, les provenances sûres des trouvailles isolées sont assez rares et se répartissent dans une proportion à peu près égale au nord-est de l'Île et Vilaine et au sud de la Manche. Deux nouveaux exemplaires, objet de cette étude, ont été trouvés aux proches environs de Granville et font pencher la balance vers le centre du département de la Manche.

L'attribution traditionnelle au peuple historique des Redones (Rennes) n'était que plausible, mais pas certaine. Il semble bien que l'origine de cette série doive être recherchée chez un peuple de la Basse-Normandie, aux confins des zones de l'étalon héli statère et de l'étalon statère et que plusieurs séries de statères « à la lyre » en or bas et en billon, dont les attributions étaient fort imprécises, puissent en dériver.

Deux statères trouvés naguère aux proches environs de Granville (Manche) nous ont été communiqués et nous procurent l'occasion de revenir sur une série monétaire dont les provenances sont rares et l'attribution incertaine.



Fig. 1 : Statère « à la cavalière armée et à la lyre » ; 7g ; 19-20 mm

Le premier statère (Fig. 1) en bon or jaune et bien conservé pèse précisément 7g pour un module de 19-20mm.

A/ profil apollinien lauré à droite dont la base du cou est en partie visible. Le menton est hors flan ; pendentif sous l'oreille fait de trois points disposés en triangle.

R/ cavalière armée, tenant à la main droite un bouclier ovale dont l'*umbo* est apparent et brandissant un objet (manche ?) dans sa main gauche. La cavalière, à la coiffure abondante, porte un torque au cou ; les protège-seins sont très marqués.

Le cheval, dont le modelé est harmonieux et la crinière perlée, galope à droite. Dessous, lyre de style lourd, dont la base est rectangulaire et les deux cordes latérales bouletées à leur extrémité. Sous la tête du cheval, motif indistinct comprenant un ou plusieurs annelets.



Fig. 2 : Statère « à la cavalière armée et à la lyre » ; 7g ; 20 mm

Le second statère (Fig. 2), (également 7 g et 20mm), de frappe molle et floue, est identique au précédent mais issu d'un couplage de coins différent.

A/ pendentif aux trois points très visible.

R/ quatre cordes verticales de la lyre bouletées à leur extrémité.

Identification

Ces deux statères appartiennent à la Classe II dite « à la tête laurée et au pendentif » de la série « à la cavalière armée et à la lyre »¹. Il

¹ LT 6762 Pl. XII

s'agit plus précisément du type DT 2087-2088 du *Nouvel Atlas* T. II.

Rappelons que cette série comporte deux autres Classes, une Cl. I « à la tête nue » et une Cl. III « à la tête laurée sans pendentif ». C'est à S. Scheers que l'on doit cette analyse typo chronologique qui est toujours d'actualité (*supra* note 1).

Attribution traditionnelle

En dépit d'une apparente unanimité des auteurs pour admettre qu'une attribution traditionnelle aux *Redones* (Rennes) de la série « à la cavalière armée et à la lyre » serait plausible, il semble que la question soit plus complexe qu'il n'y paraît.

Rappelons qu'un quart lourd² a été considéré comme prototype de l'ensemble des séries « à la cavalière armée », mais cette pièce est sans provenance. Il faut noter qu'un quart lourd analogue, conservé au musée Dobrée à Nantes, provient des Essarts (Vendée)³.

La série lourde bien connue, dite « au foudre »⁴ qui, selon l'opinion commune, en dériverait, ne peut être clairement localisée en raison du faible nombre d'exemplaires dotés de provenances sûres, et surtout de leur dispersion, des Hauts de Seine jusqu'au Maine et Loire⁵. À l'heure actuelle, l'ancienne attribution aux *Redones* semble bien avoir été abandonnée.

Quant à la série « à la cavalière armée et à la lyre », rien ne permet donc de prétendre qu'elle ait géographiquement succédé à la série « au foudre », ni même qu'elle en dérive au sens propre du terme, même si le thème de la cavalière armée peut l'avoir inspirée.

Scheers, S. (1984a), série 200 ii, Londres 1984, p. 360-405 Pl. I-VII, Cartes 1-6.

Scheers, S. (1975) *Coll. Danicourt*, n° 243.

Barrandon, N. et alii, (1994), Pl. VI, 7.

de Jersey, Ph. (1994) Pl. 56, fig. 21 d-f.

Delestrée, L.-P. et Tache, M. (2004) série 263 C, Cl. II, DT 2087-2088.

² LT 6758 Pl. XII, = DT 2079 Pl. IV.

³ Musée Dobrée, (1999) catalogue d'exposition, fig. 192, Barrandon, N. et alii, (1994), note 1, p. 187, n° 37.

⁴ Delestrée, L.-P. et Tache, M. (2004), série 263 B, Pl. IV, DT 2082 à 2084.

⁵ Barrandon, N. et alii, (1994), carte 2, p. 177.

Mieux vaut observer la carte de répartition (*supra* note 5) des trois classes successives de notre série dont l'aire de dispersion est homogène. On constate que les lieux de trouvailles se répartissent essentiellement au nord-est du département de l'Île et Vilaine et au sud du département de la Manche, en proportion équivalente. Les deux nouveaux exemplaires trouvés aux environs de Granville font évoluer le curseur vers le nord, au delà des limites septentrionales des territoires redones.

S. Scheers avait déjà noté naguère que le peuple des *Abrincatui* (Avranches) pourrait en être l'auteur, mais se bornait à souligner, sans aucune preuve, que ce petit peuple aurait pu avoir été client des *Redones*⁶ à l'époque de l'Indépendance.

En d'autres termes, l'aire de dispersion actuellement tracée ne correspond pas au territoire d'un peuple historique déterminé.

Discussion sur l'attribution

Avec prudence, ne nous en tenant qu'aux faits, nous avançons que la série « à la cavalière armée et à la lyre » peut être attribuée à un peuple qui aurait occupé, au début et au cours du IIe siècle av. J.-C.⁷ le sud de l'actuelle Basse-Normandie et la presqu'île du Cotentin. Quel fut ce peuple ? Nous ne le savons pas vraiment.

S. Scheers avait fait allusion aux *Abrincatui*, mais ce peuple n'a jamais été cité en tant que tel par César, pas plus que d'autres peuples de Basse-Normandie comme les *Baiocasses* (Bayeux, Calvados) ou les *Viducasses* (Vieux, Calvados) dont les mentions sont fort tardives⁸.

⁶ Scheers, S. (1984b), Les séries à la lyre p. 375.

⁷ En raison de son indice pondéral privilégié (autour de 8g) et de sa teneur en or élevée > 62%, la datation de la série « au foudre » se situerait à la fin du IIIe siècle ou au début du IIe siècle av. J.-C. (Depeyrot, G. (2004), p. 133 à 135 et Delestrée, L.-P. et Tache, M. (2004), série 263 B Pl. IV).

La série « à la cavalière armée et à la lyre », selon les mêmes auteurs, serait postérieure et ses trois classes se seraient succédé au cours du IIe siècle av. J.-C., soit durant la « seconde phase » de Ph. de Jersey, 1994, p. 54 à 58.

⁸ Ce fut Pline l'Ancien, à la fin du Ier siècle après J.-C. (H.N. IV, 107) qui le premier mentionna dans une liste

Dans la région qui nous intéresse, deux peuples sont mentionnés dans le B.G. : celui des *Unelli* installés sur le Cotentin et que P. Crassus tenta de soumettre en -57 avec d'autres peuples du nord-ouest, mais qui participa avec les peuples armoricains à la grande coalition de -52, et celui des *Essvi* ou *Essvii*, également cité à propos de l'incursion de P. Crassus en -57 mais dont on ne sait strictement rien, son existence même ayant été considérée comme douteuse⁹. En l'état de nos connaissances, il n'est pas possible d'attribuer avec certitude la série qui nous occupe à un peuple historique déterminé : mieux vaut aborder à notre sens le problème sous un autre angle.

Rappelons que dès le III^e siècle av. J.-C., les peuples riverains de la Basse-Seine adoptèrent l'étalon « héli statère » pour émettre leurs monnaies d'or, cela sans interruption jusqu'à la guerre des Gaules. *Grosso modo*, cette zone de l'héli statère s'étendait, du nord au sud, de la Bresle jusqu'à la haute vallée de l'Orne et d'ouest en est, du littoral marin jusqu'au nord du département d'Eure et Loir¹⁰. Les monnayages qui s'y rapportent, pour les spécialistes, constituent le « Groupe de Normandie ». Or, au cours de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., dans la zone littorale située aux confins de la Manche et du Calvados, une importante série en or alliée dite « à la lyre »¹¹ suivie de séries dérivées en billon, semble marquer pour les pays de Basse-

Normandie, un retour tardif à l'étalon du statère (Fig. 3).



Fig. 3 Statère aux lyres (Nouvel Atlas, DT 2250 Pl. XI)

Typologiquement, cette série « à la lyre » a subi diverses influences entre autres armoricaines et plus précisément vénètes¹².

Mais il semble bien, en présence de données nouvelles et précises, que l'étalon statère est demeuré continûment de part et d'autre de la vallée de la Vire¹³ et que cette zone marque une transition entre les étalons statère et héli statère.

Si comme nous le pensons, la série « à la cavalière armée et à la lyre » trouve son origine chez un peuple situé au centre et au sud du département de la Manche, il ne serait pas surprenant que la série « à la lyre » plus tardive lui ait succédé à la fin du II^e siècle, ait fait florès avec ses suites en billon et se soit répandue vers le nord, essentiellement le long du littoral, comme l'a bien montré P.-M. Guihard dans son ouvrage précité (*supra* note 10).

Ainsi, la série « à la lyre » s'inscrirait bien dans une continuité dont le motif de la lyre sous le cheval du revers serait alors un différent constant¹⁴.

En conclusion, qu'il nous soit permis d'avancer que ce n'est pas en Basse-Normandie qu'il faut chercher les témoins du monnayage en or des *Redones*.

de peuples compris dans la Lyonnaise, les *Abrincatui*, *Bodiocasses* ou *Baiocasses*, et *Viducasses*. Ces petits peuples, plus ou moins bien localisés, pouvaient être les héritiers de plusieurs *pagi* d'un peuple plus ancien.

Au nord-est de cette région, le « peuple » des *Durocasses* fournit un bon exemple d'anachronisme : il a fallu attendre la table de Peutinger au III^e siècle après J.-C. pour voir apparaître une allusion sous la forme de *Durocassio* (Dreux).

⁹ Goudineau, C. (1994) p. 455.

Parmi les « peuples de la mer riverains de l'océan » cités par César, la localisation des *Essvi* dont l'histoire et l'épigraphie ne fournissent aucune trace, est très incertaine. Chr. Goudineau évoque même l'hypothèse d'une erreur dans la traduction manuscrite déformant le nom des *Lexovii*.

¹⁰ Guihard, P.-M. (2012) p. 421, carte fig. 19 p. 67 « répartition géographique des monnaies du Groupe de l'héli statère ».

¹¹ Delestrée, L.-P. et Tache, M. (2004), série 338 « aux lyres » Pl. XI.

¹² Delestrée, L.-P. (2013).

¹³ Delestrée, L.-P. et Wérochowski, S. (2006) p. 5-10.

Delestrée, L.-P. et Tache, M. (2008), série S 337, DT 2248 A à 2248 E Pl. V.

Violleau, E. (2010) p. 13 à 18.

¹⁴ Delestrée, L.-P. et Tache, M. (2004) série 347 Pl. XI : la série des billons « à la lyre » originaire du Cotentin, et attribuée à tort aux *Baiocasses*, pourrait en être l'aboutissement.

BIBLIOGRAPHIE

BARRANDON, J. N. ; AUBIN, G. ; BENUSIGLIO, J. ; HIERNARD, J. ; NONY, D. et SCHEERS, S. (1994) *L'or gaulois : le trésor de Chevanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Cahiers. Ernest-Babelon, CNRS éditions.

DELESTRÉE, L.-P. (2013) Le monnayage des Vénètes : du mythe à la réalité, *Actes du colloque de Brest*, T. R. de la S.É.N.A., en attente de publication.

DELESTRÉE, L.-P. et TACHE, M. (2004) *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, T II, « de la Seine à la Loire moyenne ».

DELESTRÉE, L.-P. et TACHE, M. (2008), *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, T IV, « supplément aux tomes I - II – III ».

DELESTRÉE, L.-P. et WÉROCHOWSKI, S. (2006) Une série originale aux confins de la Normandie et de l'Armorique, *Cah. Num.* 169 de la S.É.N.A.

DEPEYROT, G. (2005) *Le numéraire celtique*, VIII, La Gaule occidentale, Moneta.

GOUDINEAU, C. (1994) *Jules César, Guerre des Gaules*, Imprimerie nationale.

GUIHARD, P.-M. (2012) *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine*, éd. M. Mergoil.

JERSEY (de), P. (1994) *Coinage in iron age Armorica*, Oxford University.

Musée Dobrée (1999) *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue d'exposition, Nantes.

SCHEERS, S. (1975) *Coll. Danicourt*.

SCHEERS, S. (1984a) La datation des monnaies d'or au cavalier armé, *keltische Numismatik und Archæologie*, *B.A.R. international*, Londres.

SCHEERS, S. (1984b) Les séries à la lyre, *BAR*, p. 375.

VIOLLEAU, E. (2010) Monnaies gauloises uniface de l'Orne : complément d'inventaire, *Cahiers Numismatiques* 184, p. 13 à 18.



Vente par correspondance et dans les Salons Numismatiques.

Bruno VISENTINI

Uniquement sur rendez-vous

Tél : +33 (0) 6 73 55 39 87

**Monnaies françaises et étrangères.
Spécialiste monnaies russes.**

**ACHAT - VENTE - EXPERTISES - CONSEILS - GRADING
RECHERCHES SPÉCIFIQUES - GESTION DE MANCOLISTE
MONNAIES - BILLETS - COLLECTIONS**



[Http://www.priviet.fr/](http://www.priviet.fr/) - Mail : contact@priviet.fr

